



Pierre-Philippe Blaser élu au Conseil de la FEPS

L'Assemblée des délégués de la Fédération des Églises protestantes de Suisse FEPS a renouvelé le 18 juin à Schaffhouse le Conseil de la Fédération pour la législature 2019 - 2022. Le pasteur Pierre-Philippe Blaser entre au Conseil de la FEPS. Le nouveau Conseil prendra ses fonctions le 1er janvier 2019.

17.06.2018



Le pasteur Pierre-Philippe Blaser entre au

Conseil de la Fédération. M. Blaser succède à Daniel de Roche qui a renoncé à se représenter. Le nouvel élu voit « le dialogue comme une valeur et une chance. La FEPS en est un lieu irremplaçable, elle représente aussi un tremplin d'échanges avec les autres confessions chrétiennes et les autres religions en Suisse ».

Pierre-Philippe Blaser s'investit depuis des années dans les lieux de décision qui permettent l'émergence de projets constructifs. Il est membre depuis 2009 du Conseil synodal (exécutif) de l'Église évangélique réformée du canton de Fribourg, Conseil qu'il préside depuis 2012. « Les institutions ecclésiales ne sont jamais une fin en soi mais elles offrent des courroies de transmission indispensables à la Parole reçue ; elles favorisent également la répartition des forces et jouent un rôle de régulateur contre les dérives possibles dans le domaine religieux ».

Depuis le début de l'année 2017, Pierre-Philippe Blaser préside l'assemblée des délégués de la Conférence des Églises réformées de Suisse romande. Au Conseil, avec le concours des autres membres, il s'efforcera de renforcer les ponts entre la Suisse romande et la Suisse alémanique. Curriculum

Membres réélus

Sabine Brändlin (BL), Esther Gaillard (VD), Ulrich Knoepfel (GL), Ruth Pfister-Murbach (TG) et Daniel Reuter (ZH) et, qui se représentaient pour une nouvelle législature, ont toutes et tous été réélus par les délégués. Le Conseil dans sa nouvelle composition entrera en fonction le 1er janvier 2019. Il s'attèlera à la mise en œuvre de la constitution.